

LES CRISES DES DÉMOCRATIES

I. La signification du problème et son actualité

II La démocratie, un régime en crise depuis toujours ?

**III. Le paradoxe démocratique :
la crise comme signe de vitalité ?**

I. La signification du problème et son actualité

Démocratie : du grec ancien δημοκρατία (*démokratia*)

dêmos (« peuple ») et *kratos* (« pouvoir »)

Le « pouvoir du peuple » : de quoi parle-t-on ?

« C'est à nous de décider que le gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple ne disparaîtra jamais de la surface de la terre. »

Abraham Lincoln (1809-1865), *Discours de Gettysburg* (1863)

« Dans la fameuse formule “du gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple”, on suppose qu'il y a confusion entre le détenteur de l'autorité légitime et le possesseur du pouvoir de fait. Mais, dans une collectivité complexe comme le sont toutes les sociétés modernes, on doit distinguer entre l'origine légitime de l'autorité et le possesseur d'une autorité de fait. [...]

Le peuple est souverain ? La formule peut être acceptée indifféremment par les régimes occidentaux, par les régimes fascistes, par les régimes communistes. [...] Selon l'idéologie des régimes fascistes, la volonté authentique du peuple ne s'exprime que par l'intermédiaire d'un homme, le Führer, ou d'un Parti. Selon l'idéologie des régimes communistes, l'autorité légitime exprime la volonté du prolétariat, et celle-ci a pour organe le Parti communiste. Quant aux régimes occidentaux, ils prétendent que, le peuple étant souverain, les citoyens doivent choisir librement entre les candidats à l'exercice du pouvoir. Autrement dit, ce qui différencie les régimes, ce sont les procédures du choix des chefs politiques. »

Raymond Aron (1905-1983), *Démocratie et totalitarisme* (1957-58), I, III

« Il n'y a aucune action qui doive être attribuée à la multitude comme sienne propre. Car, encore qu'on ait l'habitude de dire, en une grande sédition, que le peuple d'une ville a pris les armes, cela n'est pourtant vrai que de ceux qui ont effectivement les armes en main. On ne peut concevoir que la multitude [ait] une seule volonté, car chacun de ceux qui la composent a la sienne propre. On ne doit donc pas lui attribuer quelque action que ce soit. Par conséquent, la multitude ne peut pas promettre, traiter, acquérir, transiger, faire, avoir, posséder, etc. Mais si les membres de cette multitude s'accordent et prêtent leur consentement à [...] la volonté d'un certain homme particulier ; alors, la multitude devient une seule personne qui a sa volonté propre. »

Thomas Hobbes, *Le Citoyen* (1642) chap. VI, § 1



Frontispice du *Léviathan* (1761)

« Puisqu'une grande nation ne peut s'assembler elle-même, il faut qu'elle confie à des représentants extraordinaires les pouvoirs nécessaires dans ces occasions. [...] L'*objet* ou le *but* de l'Assemblée représentative d'une Nation ne peut pas être différent de celui que se proposerait la Nation elle-même, si elle pouvait se réunir et conférer dans le même lieu. »

Emmanuel-Joseph Sieyès (1748-1836), *Qu'est-ce que le Tiers-État ?* (1789)



Chaque département, chaque ville, chaque lieu renferme un certain nombre d'hommes qui exercent autour d'eux une influence plus ou moins décisive, plus ou moins étendue. Ce sont des propriétaires, des avocats, des notaires, des capitalistes, des manufacturiers, des négociants. [...]

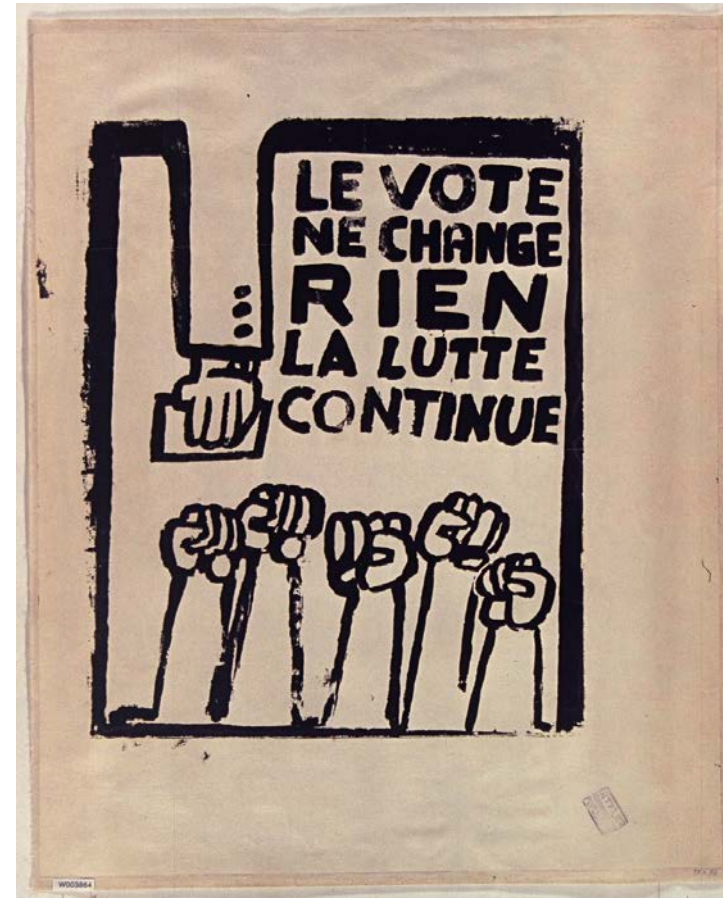
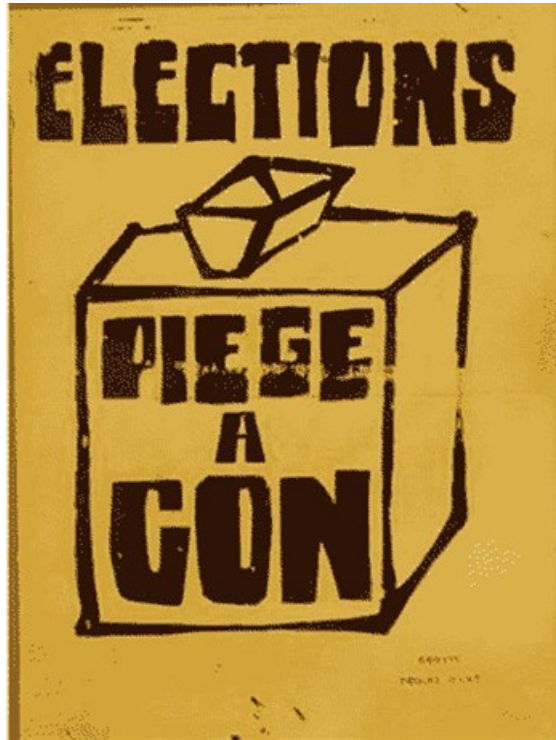
Prenez des hommes libres, indépendants, étrangers à toute nécessité antérieure de subordination les uns envers les autres, unis seulement dans un intérêt, un dessein commun ; prenez les enfants dans leurs jeux qui sont leurs affaires. Au milieu de ces associations volontaires et simples, comment naît le pouvoir ? À qui va-t-il comme par sa pente naturelle et de l'aveu de tous ? Au plus courageux, au plus habile, à celui qui se fait croire le plus capable de l'exercer, c'est-à-dire de satisfaire à l'intérêt commun, d'accomplir la pensée de tous. Parmi les hommes livrés à eux-mêmes et aux lois de leur nature, le pouvoir accompagne et révèle la supériorité. En se faisant reconnaître, elle se fait obéir. »

François Guizot (1787-1874), *Des moyens de gouvernement et d'opposition dans l'état actuel de la France* (1821)



L'hémicycle de l'Assemblée nationale en 2016

Une critique ambivalente



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Affiches de Mai 68 (Œuvres collectives de « L'Atelier populaire »)

**POUR EMMERDER
LA DROITE
JUSQU'A LA GAUCHE
VOTEZ COLUCHE**

Affiche pour la candidature de Coluche
à l'élection présidentielle de 1981



Dessin de Loup (1989)



Orelsan, « Basique » (2017)

LES HOMMES POLITIQUES DOIVENT MENTIR
SINON TU VOTERAI PAS POUR EUX

BASIQUE ?



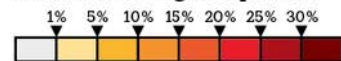
Affiche de Mai 68 (Œuvre collective de « L'Atelier populaire »)



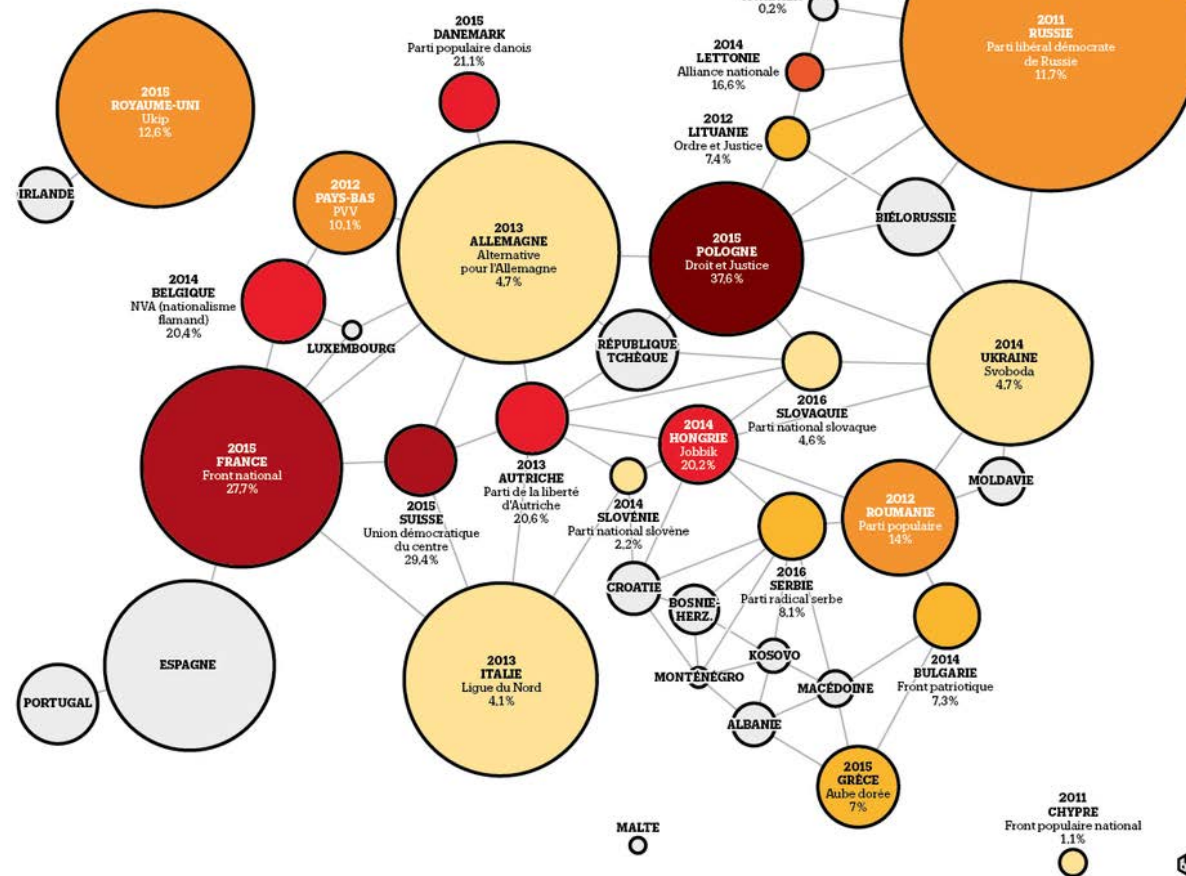
« La France aux Français ! », slogan inventé par Édouard Drumont (1844-1917), fondateur de la Ligue nationale antisémitique de France et du journal *La libre parole*. Ce slogan est souvent repris au XX^e siècle, notamment par la ligue d'extrême droite *L'Œuvre française* (créée par Pierre Sidos en 1968 et dissoute en 2013)

SCORES DES PARTIS DE DROITE POPULISTE ET RADICALE AUX DERNIÈRES ÉLECTIONS NATIONALES HORS PRÉSIDENTIELLE

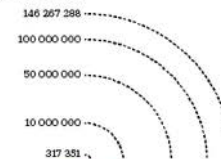
En % des suffrages exprimés



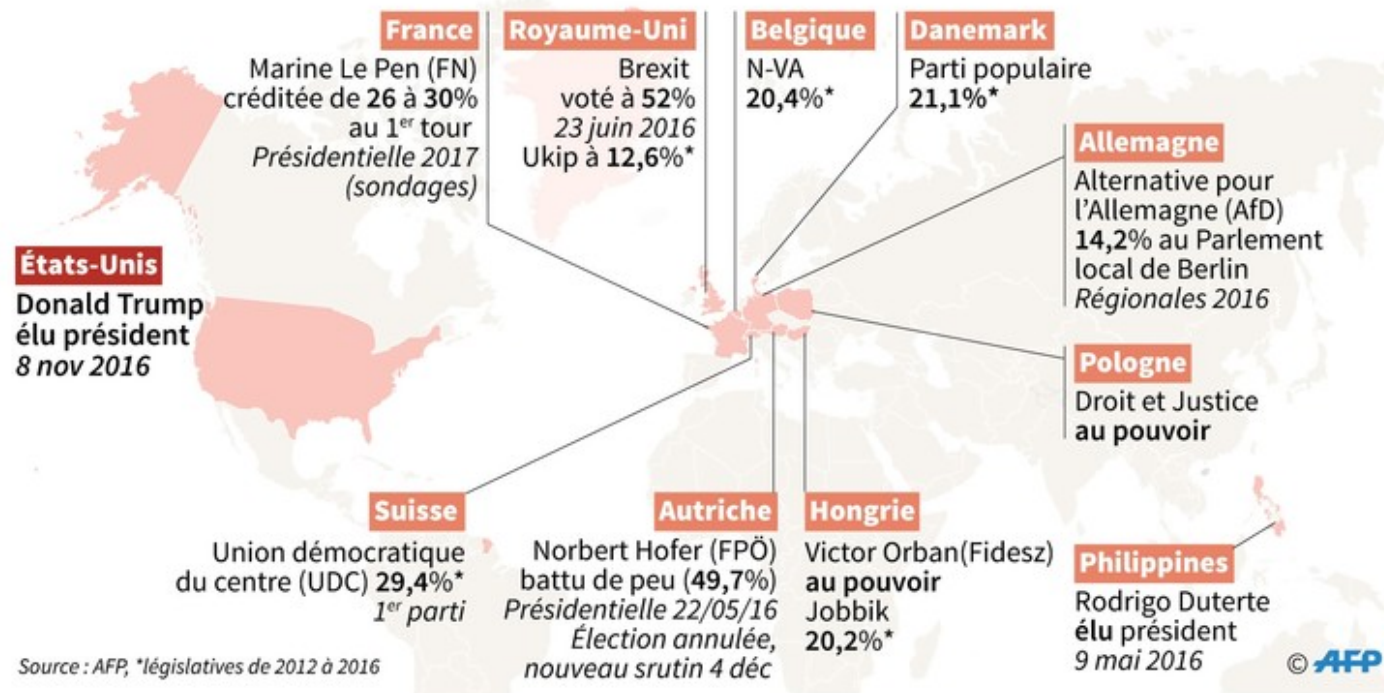
ISLANDE



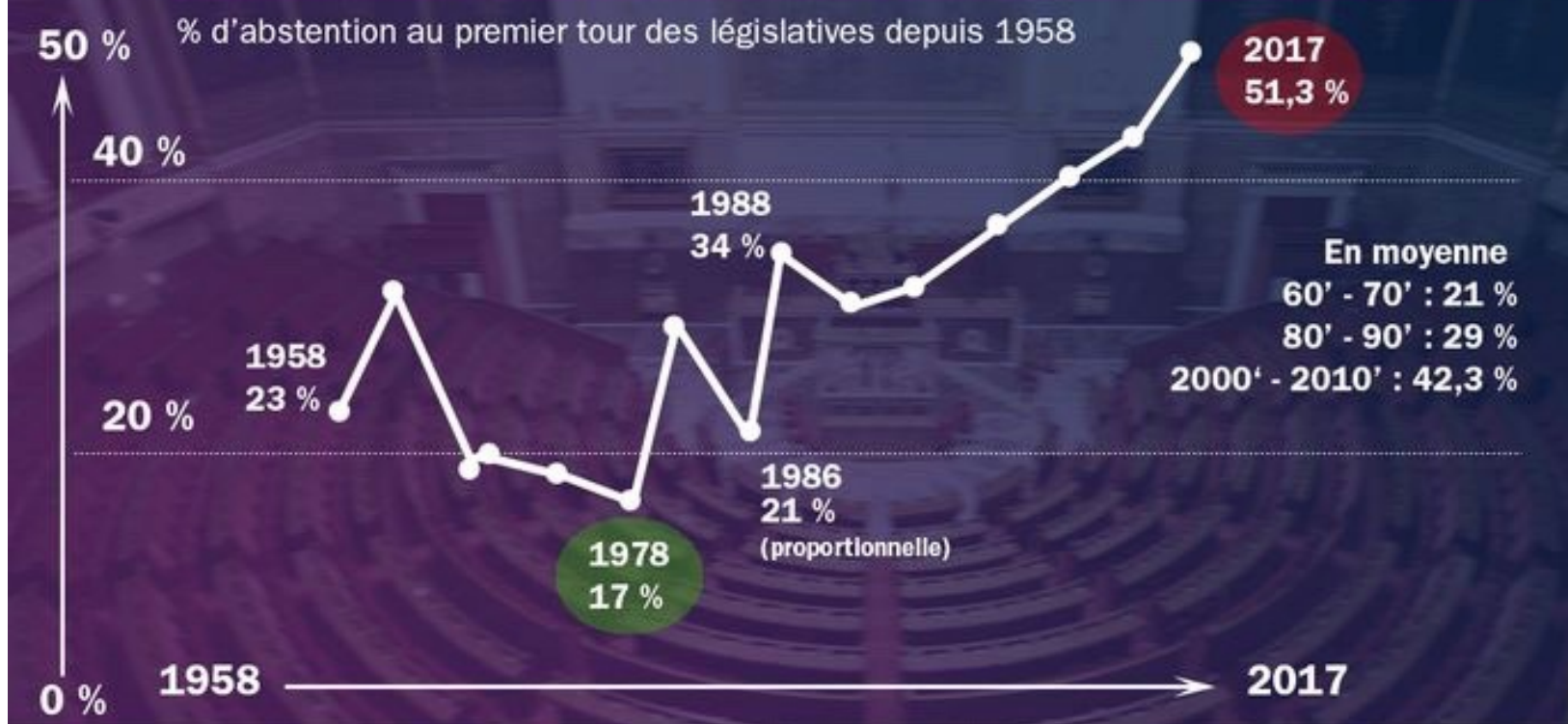
Population



Montée du populisme dans le monde



L'absence multipliée par deux en 50 ans





Ils choisissent librement d'être contraints de fermer leur gueule.



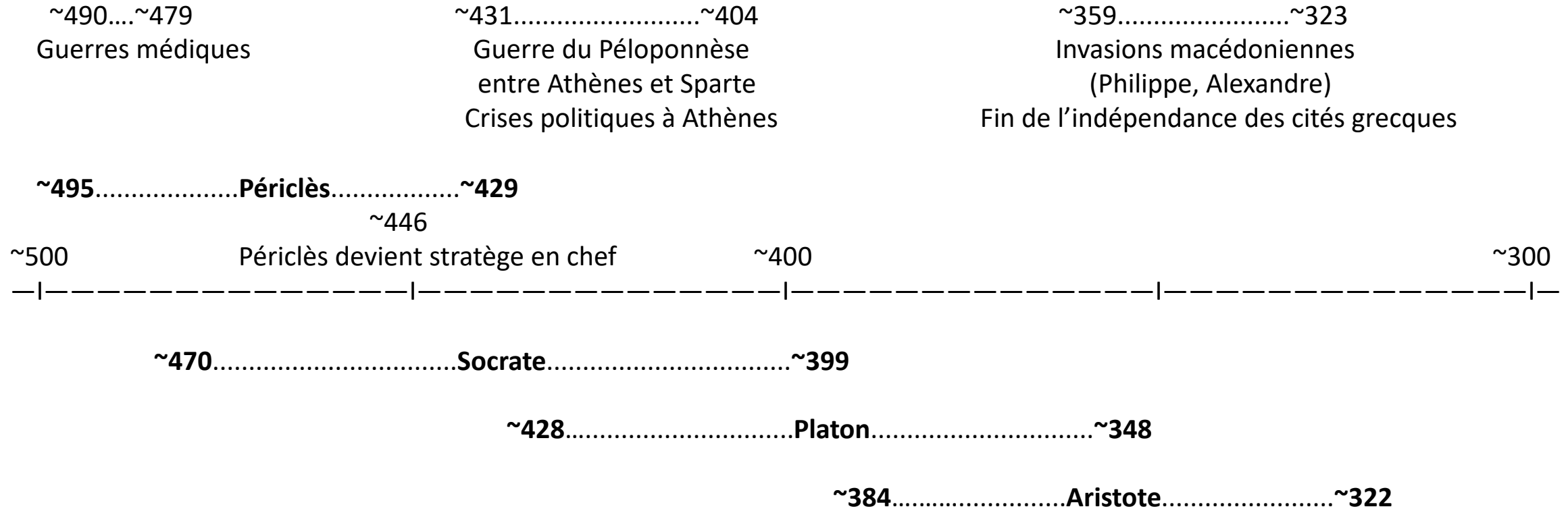
Dessin de Xavier Gorce pour *Le Monde* (12 mars 2018)

II. La démocratie, un régime en crise depuis toujours ?



Athènes, l'Acropole et les ruines de l'Agora

Athènes à l'âge classique : le « siècle de Périclès » et la crise de la première démocratie



Autres auteurs et artistes importants de l'Athènes classique :

Phidias (architecte, sculpteur, maître d'œuvre de la reconstruction d'Athènes après les guerres médiques)

Eschyle, Sophocle, Euripide (auteurs de tragédies)

Aristophane (auteur de comédies)

Hérodote (géographe et historien) ; Thucydide (historien)

« *Socrate* : Imagine quelque chose comme ceci se passant à bord d'un bateau. Le capitaine, en taille et en force, surpasse tous les membres de l'équipage, mais il est un peu sourd, un peu myope, et a, en matière de navigation, des connaissances aussi courtes que sa vue. Les matelots se disputent entre eux le gouvernail : chacun estime que c'est à lui de le tenir, quoiqu'il n'en connaisse point la technique [...]. Bien plus, ils prétendent que ce n'est point une technique qui s'apprenne, et si quelqu'un ose dire le contraire, ils sont prêts à le tuer. Sans cesse harcelant le capitaine, [...] ils se rendent maîtres du bateau, ils s'approprient alors tout ce qu'il renferme et, buvant et festoyant, naviguent comme peuvent naviguer de pareilles gens. Et pour ce qui est du vrai capitaine, ils ne se doutent même pas qu'il doit étudier le temps, les saisons, le ciel, les astres, les vents, s'il veut réellement devenir capable de diriger un bateau ; quant à la manière de commander [...], ils ne croient pas qu'il soit possible de l'apprendre, par l'étude ou par la pratique, et en même temps la technique de la navigation. »

Platon (V^e-IV^e s. av. J.-C.), *La République (ou De la Justice)*, livre VI



Jules Ferry (1832-1893) et l'institution de l'école républicaine

« Ils entrèrent dans un café et se firent servir des boissons fraîches. Et Saint-Potin se mit à parler. Il parla de tout le monde et du journal avec une profusion de détails surprenants.

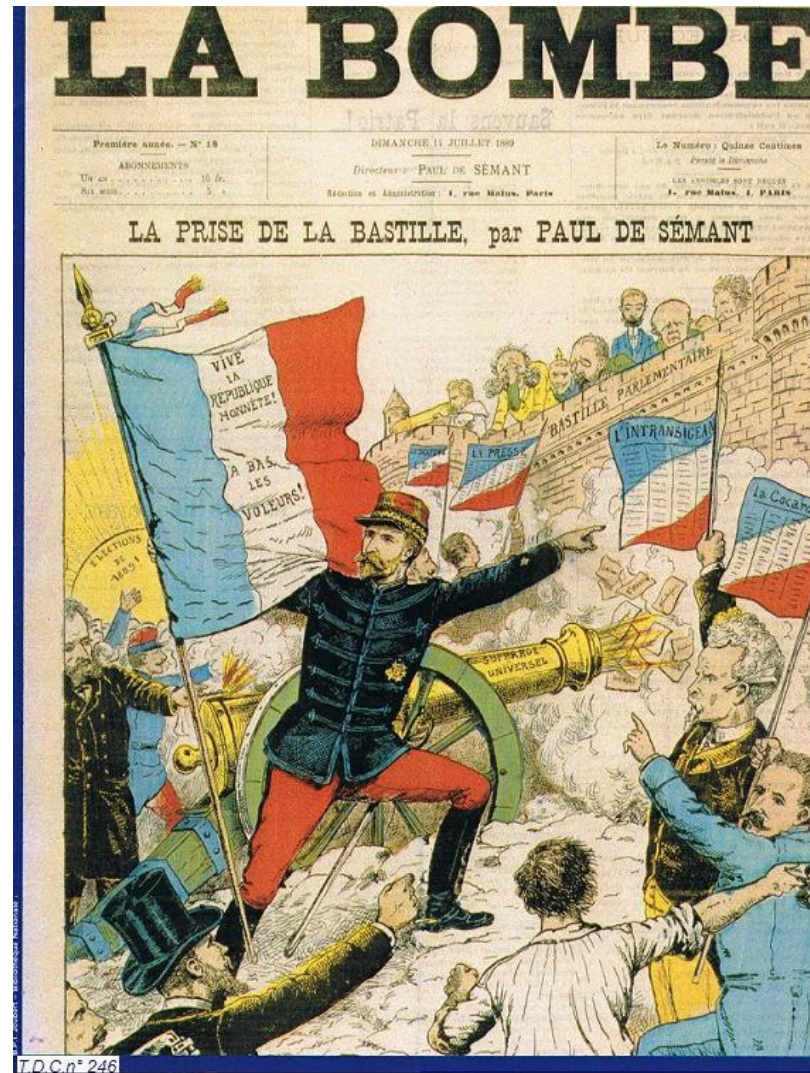
— “Le patron ? Un vrai juif ! Et vous savez, les juifs on ne les changera jamais. Quelle race !”

Et il cita des traits étonnants d’avarice [...]. “Et avec ça, pourtant, un bon zig qui ne croit à rien et roule tout le monde. Son journal, qui est officieux, catholique, libéral, républicain, orléaniste, [...] n’a été fondé que pour soutenir ses opérations de bourse et ses entreprises de toute sorte. Pour ça il est très fort, et il gagne des millions au moyen de sociétés qui n’ont pas quatre sous de capital...” » (I, IV)

[...]

« Les inspireurs et véritables rédacteurs de *La Vie Française* étaient une demi-douzaine de députés intéressés dans toutes les spéculations que lançait ou que soutenait le directeur. On les nommait à la Chambre “la bande à Walter”. [...] Forestier, rédacteur politique, n’était que l’homme de paille de ces hommes d’affaires, l’exécuteur des intentions suggérées par eux. Ils lui soufflaient ses articles de fond, qu’il allait toujours écrire chez lui pour être tranquille, disait-il. Mais, afin de donner au journal une allure littéraire et parisienne, on y avait attaché deux écrivains célèbres [...]. Puis on s’était procuré, à bas prix, des critiques d’art, de peinture, de musique, de théâtre, un rédacteur criminaliste et un rédacteur hippique, parmi la grande tribu mercenaire des écrivains à tout faire. » (I, VI)

Guy de Maupassant (1850-1893), *Bel-Ami* (1885)



Le général Boulanger prenant la « Bastille » du Parlement
(Une du journal *La Bombe* du 14 juillet 1889)

« C'est chez Hobbes que l'on peut voir le plus clairement la structure logique du décisionnisme, parce que le décisionnisme pur présuppose un désordre, qui n'est mis en ordre que par le fait que l'on décide (et non pas comment). [...] Seule la décision qui remplace le désordre et l'insécurité rend possible la loi et l'ordre. Pour Hobbes, représentant le plus grand du décisionnisme, la décision souveraine, c'est la dictature étatique, créant la loi et l'ordre au sein de l'insécurité »

Carl Schmitt (1888-1985), *Les trois types de pensée juridique* (1934)

« Les deux piliers de l'État de droit démocratique, la liberté individuelle et la séparation des pouvoirs, sont étrangers au politique : ces principes n'impliquent aucune *forme* de l'État, ils ne sont qu'un mode d'organisation des entraves à l'État. [...] Ce schéma culmine dans le système parlementaire. »

Carl Schmitt, *Théorie de la constitution* (1928)



L'incendie du Reichstag, dans la nuit du 27 au 28 février 1933

III. Le paradoxe démocratique : la crise comme signe de vitalité ?

« L'homme est un animal politique, bien plus que n'importe quelle abeille ou n'importe quel animal grégaire. Car seul parmi les animaux l'homme est doué de parole.

[...] La parole humaine permet de délibérer à propos de l'utile et du nuisible, puis aussi, par voie de conséquence, du juste et de l'injuste. C'est ce qui fait qu'il n'y a qu'une chose qui soit propre aux hommes et les sépare des autres animaux : la conception du bien et du mal, du juste et de l'injuste, et d'autres notions de ce genre ; et chercher de telles notions en commun, voilà ce qui fait une cité. »

Aristote (IV^e s. av. J.-C.), *Les Politiques*, I, II

« Est-ce qu'on délibère sur toutes choses, autrement dit est-ce que toute chose est objet de délibération, ou bien y a-t-il certaines choses dont il n'y a pas de délibération ? [...] Il n'y a pas de délibération sur les choses qui se produisent toujours de la même façon, comme par exemple les solstices et le lever des astres. [...] Nous délibérons sur les choses qui dépendent de nous. »

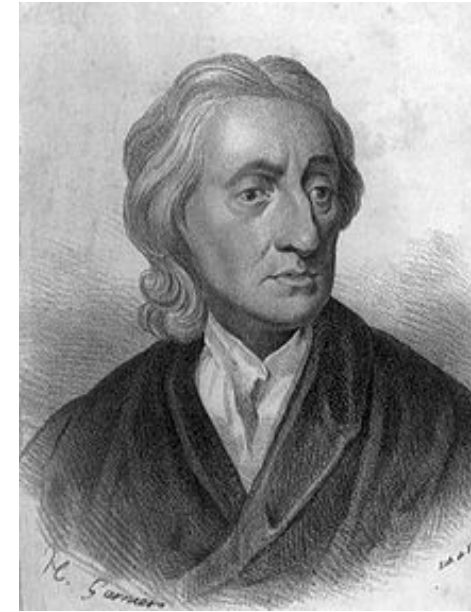
Aristote, *Éthique à Nicomaque*, livre III



Napoléon sur son trône par Ingres (1806) et une tenture style « Empire » :
l'abeille, nouveau symbole impérial



Charles I^{er} et son fils James,
qui accèdera au pouvoir sous le nom de James II



John Locke (1632-1704)

En 1640, la bourgeoisie londonienne se soulève et contraint le roi Charles I^{er} à s'enfuir. En 1642, une guerre civile oppose les partisans du monarque et ceux du Parlement qui finissent par l'emporter. Leur chef puritain Cromwell prend le pouvoir après l'exécution du roi. En 1653, Cromwell est nommé *Lord Protector* et proclame la République. Mais il supprime le Parlement et instaure un pouvoir autoritaire. Après la mort de Cromwell (1658) puis l'abdication de son fils, Charles II, fils de Charles I^{er}, est rappelé sur le trône et essaie vainement de restaurer l'absolutisme. En 1679, le Parlement vote le *Writ of Habeas corpus*, qui consacre une liberté fondamentale, celle de ne pas être emprisonné sans jugement. Charles II meurt en 1685. Son frère catholique Jacques II [James II] lui succède. Il restreint les droits des protestants, ne respecte pas l'*Habeas corpus* ni les droits du Parlement et doit fuir en France à la suite de la Glorieuse Révolution (*Glorious Revolution*) de 1688. À l'issue de cette révolution, le Parlement offre le pouvoir à la fille de Jacques II, Marie, protestante et épouse du *stadthouder* (gouverneur général) de Hollande, Guillaume d'Orange. Jusqu'à la mort de Marie en 1694, Marie et Guillaume règnent conjointement, puis Guillaume d'Orange règne seul jusqu'à sa mort en 1702 sous le nom de Guillaume III. En 1689, avec l'accord de Guillaume et de Marie, une Déclaration des droits (*Bill of Rights*) ayant valeur de loi fondamentale est adoptée. Son contenu limite les pouvoirs du monarque et consacre les droits du Parlement.

« Chaque fois que le monarque tente d'exercer un pouvoir absolu, le peuple a droit de reprendre sa liberté originaire, et par l'établissement d'une nouvelle autorité, de pourvoir à sa propre conservation et à sa propre sûreté.

On objectera peut-être à ceci que le peuple étant ignorant, et toujours peu content de sa condition, ce serait exposer l'État à une ruine certaine, que de faire dépendre la forme de gouvernement et l'autorité suprême de l'opinion inconstante et de l'humeur incertaine du peuple.

Je réponds qu'il est très difficile de porter le peuple à changer la forme de gouvernement à laquelle il est accoutumé [...]. L'aversion que le peuple a pour ces sortes de changements est apparue dans les diverses révolutions qui sont arrivées en Angleterre. [...] En second lieu, les révolutions dont il s'agit n'arrivent pour de légères fautes commises dans l'administration des affaires publiques. Mais si une longue suite d'abus donnent à entendre manifestement à un peuple qu'il est exposé aux plus grands dangers, alors il ne faut point s'étonner s'il se soulève [...].

En troisième lieu, le droit que le peuple a de pourvoir à sa sûreté, en établissant une nouvelle puissance législative, est le plus fort rempart qu'on puisse opposer à la rébellion. En effet ceux qui emploient la force pour s'opposer aux lois font *rebellare*, c'est-à-dire qu'ils réintroduisent l'état de guerre, et méritent proprement le nom de rebelles. »

**John Locke (1632-1704), *Second Traité du gouvernement civil* (1690),
chap. XIX, § 221-227**



Le *Bill of Rights* anglais de 1689, la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* de 1789 et le *United States Bill of Rights* de 1791

« Dès lors que plusieurs partis ont légalement le droit d'exister, ils sont inévitablement en compétition pour l'exercice du pouvoir. Puisqu'il y a plusieurs partis en concurrence, il faut que soient édictées des règles selon lesquelles la concurrence se déroule. Donc un régime de partis multiples en concurrence est constitutionnel ; les différents candidats à l'exercice légitime de l'autorité connaissent les moyens qu'ils ont le droit d'employer et ceux qui sont interdits.

Ainsi nous arrivons à la définition suivante des régimes caractéristiques des pays occidentaux : ce sont les régimes dans lesquels *existe une organisation constitutionnelle de la concurrence pacifique pour l'exercice du pouvoir*. L'organisation est *constitutionnelle* ; de manière écrite ou non, des règles précisent les modalités de la concurrence entre les individus et les groupes pour l'exercice du pouvoir. [...] La concurrence est *pacifique*. L'utilisation de la mitrailleuse ou du coup d'État, fréquente dans nombre de pays, est contraire à l'essence des régimes occidentaux. En démocratie, on se querelle, en vue d'obtenir certains biens qui ne peuvent pas être accordés à tous, mais on ne se querelle pas n'importe comment, et si l'on dépasse les limites fixées, si l'on viole les règles imposées, on sort du régime couramment appelé démocratie. »

Raymond Aron (1905-1983), *Démocratie et totalitarisme*, I, IV



Raymond Aron (1905-1983)

« Vous connaissez tous la formule : “que la République était belle sous l’Empire !” Cette formule ironique, assez caractéristique du pessimisme des Français, me paraît comporter une vérité profonde. Les régimes constitutionnels-pluralistes que l’on appelle couramment démocratiques sont nécessairement décevants à la fois parce qu’ils sont prosaïques et parce que leurs vertus suprêmes sont négatives.

Prosaïques puisque, par définition, ils font la part belle aux imperfections de la nature humaine. Ils acceptent que le pouvoir sorte de la compétition entre les groupes et les idées ; ils s’efforcent de limiter l’autorité, convaincus que les hommes abusent du pouvoir quand ils le détiennent.

Ces régimes possèdent aussi des vertus positives, ne serait-ce que le respect de la constitutionnalité, des libertés individuelles. Mais peut-être leurs vertus les plus hautes sont-elles négatives. On n’en prend une pleine conscience que le jour où on en a perdu le bénéfice. Ces régimes empêchent ce que les autres sortes de régimes n’empêchent pas. »

Raymond Aron, *Démocratie et totalitarisme*, II, IX.

Conclusion

Une démocratie sans citoyens ?

« Sitôt que le service public cesse d'être la principale affaire des Citoyens, et qu'ils aiment mieux servir de leur bourse que de leur personne, l'État est déjà près de sa ruine. Faut-il marcher au combat ? ils payent des troupes et restent chez eux ; faut-il aller au Conseil ? ils nomment des députés et restent chez eux. A force de paresse et d'argent, ils ont enfin des soldats pour asservir la patrie et des représentants pour la vendre.

C'est le tracas du commerce et des arts, c'est l'avidité du gain, c'est la mollesse et l'amour des commodités, qui changent les services personnels en argent. On cède une partie de son profit pour l'augmenter à son aise. Donnez de l'argent, et bientôt vous aurez des fers. Ce mot de finance est un mot d'esclave [...].

Mieux l'État est constitué, plus les affaires publiques l'emportent sur les privées dans l'esprit des Citoyens. [...] Dans une cité bien conduite, chacun vole aux assemblées ; sous un mauvais Gouvernement, nul n'aime à faire un pas pour s'y rendre, parce que nul ne prend intérêt à ce qui s'y fait, qu'on prévoit que la volonté générale n'y dominera pas, et qu'enfin les soins domestiques absorbent tout. »

Jean-Jacques Rousseau, *Du Contrat social* (III, XV)

J'étais super-d'accord
pour que l'État
réduise ses recettes ...



Sauf que pour
ça il a réduit
ses dépenses...



Puisque ses recettes,
c'est moi qui les
payais en impôts !



que je touchais en
subventions !



Xavier Gorce -

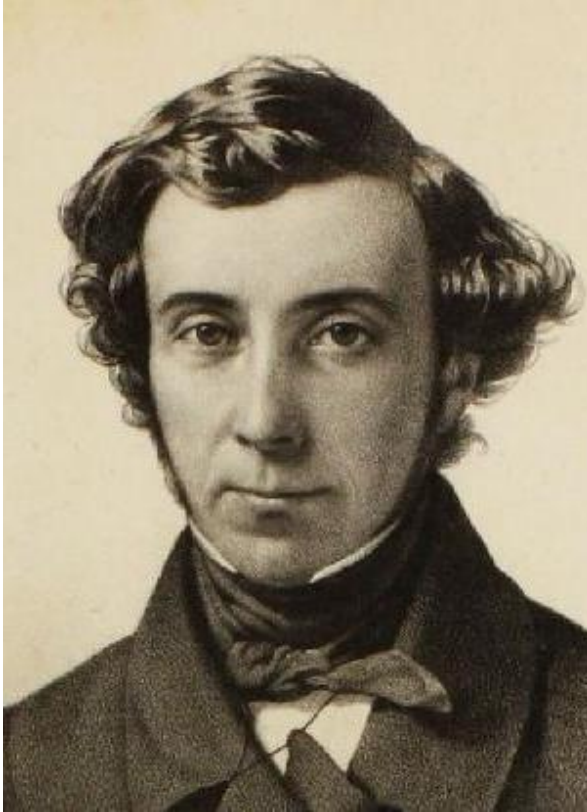
Dessin de Xavier Gorce pour *Le Monde* (7 septembre 2017)

« Lorsque je songe aux petites passions des hommes de nos jours, je ne crains pas qu'ils rencontrent dans leurs chefs des tyrans, mais plutôt des tuteurs.

Je pense donc que l'espèce d'oppression dont les peuples démocratiques sont menacés ne ressemblera à rien de ce qui l'a précédée dans le monde [...].

Je veux imaginer sous quels traits nouveaux le despotisme pourrait se produire dans le monde : je vois une foule innombrable d'hommes semblables et égaux qui tournent sans repos sur eux-mêmes pour se procurer de petits et vulgaires plaisirs, dont ils emplissent leur âme. Chacun d'eux, retiré à l'écart, est comme étranger à la destinée de tous les autres : ses enfants et ses amis particuliers forment pour lui toute l'espèce humaine ; quant au demeurant de ses concitoyens, il est à côté d'eux, mais il ne les voit pas ; il les touche et ne les sent point ; il n'existe qu'en lui-même et pour lui seul. »

**Alexis de Tocqueville (1805-1859),
*De la démocratie en Amérique (1835-40), II, IV, VI***



Alexis de Tocqueville (1805-1859)

« Les mouvements totalitaires sont possibles partout où se trouvent des masses qui, pour une raison ou pour une autre, se sont découvert un appétit d'organisation politique. Les masses ne sont pas unies par la conscience d'un intérêt commun. Le terme de "masses" s'applique à des gens qui, soit à cause de leur simple nombre, soit par indifférence, soit pour ces deux raisons, ne peuvent s'intégrer dans aucune organisation fondée sur l'intérêt commun – qu'il s'agisse de partis politiques, de conseils municipaux, d'organisations professionnelles ou de syndicats. Les masses existent en puissance dans tous les pays, et constituent la majorité de ces vastes couches de gens neutres et politiquement indifférents qui votent rarement et ne s'inscrivent à aucun parti. »

**Hannah Arendt (1906-1975), *Les origines du totalitarisme*,
III^e partie, *Le totalitarisme* (1951), chap. I**



Dessin de Micaël pour *Le Monde* (24 août 2016)